



# AGRICULTEURS SOLIDAIRES : DES SOLUTIONS À VOTRE SERVICE POUR LIMITER LES INVENDUS SUR VOTRE EXPLOITATION (DONS, CUEILLETES SOLIDAIRES, ...)

med'  
agri

[chambres-agriculture.fr](http://chambres-agriculture.fr)





# Programme

10' Ecosystème des solutions

15' Association Le Village - Glanage et cueillettes solidaires, comment ça marche ?

15' Association Solaal Sud - Le don agricole

15' Association des Jardins Méditerranée – Une 2<sup>nde</sup> vie pour vos fruits et légumes grâce à un chantier d'insertion

5' Ressources disponibles pour aller plus loin



Réseau porté et financé par la Région SUD, la DRAAF et la direction régionale de l'ADEME.



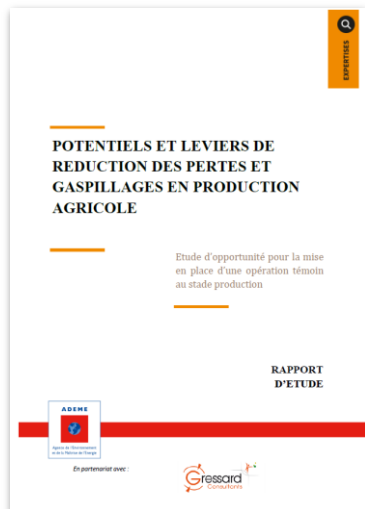
## ECOSYSTÈME DES SOLUTIONS

Un réseau des acteurs engagés dans la lutte contre les pertes et gaspillages alimentaires,

pour identifier et faire connaître toutes les initiatives en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

# Invendus agricoles : un constat de terrain

2 études ADEME



- A l'échelle d'une exploitation agricole, en moyenne **12 à 15% de la production est perdue** (= non vendue).
- Grandes disparités entre filières : 5% de pertes en moyenne pour les tomates, 15% pour les fruits à noyaux, 30% pour les salades, ...
- Multiples causes : casse, calibrage, fonds de serre, ...
- **Leviers d'action :**
  - Techniques : ex : jusqu'à 50% de "pertes évitables" pour les fruits à noyaux.
  - Revalorisation : des habitudes de réorienter vers : broyage, compost, animaux, ...
  - **Mais aussi possible de s'appuyer sur des solutions !**

# Des solutions **volontaires** et **solidaires**

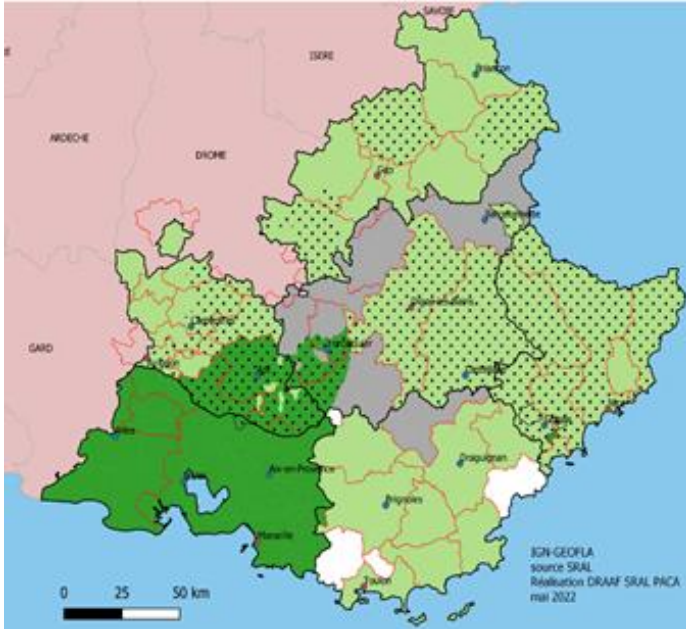


- Interventions **volontaires** : **sur demande** des producteur/ices.
- Redistribution des produits pour qu'ils nourrissent des personnes.
- Lutte contre le gaspillage alimentaire : nourrir plutôt que broyer.
- Actions **solidaires** : redistribution à des personnes qui n'ont pas accès à des produits frais tous les jours.
- **Complémentarité** entre les solutions : selon les volumes, la situation géographique, vos besoins, ...



# Des solutions **volontaires** et **solidaires**

Projets alimentaires territoriaux en Provence Alpes Côte d'Azur  
(mai 2022)



- Les PAT peuvent mettre en lien les agriculteurs avec les publics précaires via les associations caritatives,
- Phase de diagnostic permet de faire un état des lieux sur les stratégies des agriculteurs face à des invendus et de définir un plan d'action en cohérence avec les besoins de territoire
- Le PAT du Vaucluse, en cours d'élaboration, traite exclusivement cette question.
- 78 % des agriculteurs ont déclaré avoir des pertes et plus de la moitié ne connaissent pas ni la déduction fiscale, ni le réseau d'aide alimentaire
- La phase de concertation récemment terminée a permis d'établir des pistes d'action qui peuvent être « gagnant/gagnant » pour les agriculteurs (déductions fiscales, cueillette libre, vente à bas coût,...)

PROJET  
ALIMENTAIRE  
TERRITORIAL **84**



# Association Le Village - Glanage et cueillettes solidaires, comment ça marche ?

## Objectifs :

- diminuer le gaspillage au champ / vergers
- améliorer l'accès à une alimentation bio locale pour les personnes en situation de précarité

6



# Les cueillettes solidaires, qu'est-ce que c'est ?

CHEZ DES  
AGRICULTEURS,  
DES PARTICULIERS,  
DES CHAMPS  
ABANDONNÉS, ETC.

RÉCUPÉRER DES FRUITS  
ET LÉGUMES NON RAMASSÉS

ACTION  
ANTI-GASPILLAGE

REMETTRE AU  
GOÛT DU JOUR  
UNE PRATIQUE  
ANCESTRALE :  
LE GLANAGE

Cueillettes  
Solidaires

LIEN VILLE-CAMPAGNE,  
LIEN SOCIAL,  
MOMENTS DE PARTAGE  
ET D'ENTRAIDE

ACTION BÉNÉVOLE

RENDRE ACCESSIBLE DES PRODUITS FRAIS  
AUX PERSONNES QUI N'ONT PAS LES  
MOYENS D'EN ACHETER





# Partenaires et chiffres clés

---

- Local : Au Maquis, Restos du Coeur de Cavaillon, paysans et paysannes du territoire, cueilleurs bénévoles...
- Régional et national : Ademe, DREETS, Etat (via le PNA), Emmaüs France, PAT du Luberon, PAT du Vaucluse
- Partenaires d'essaimage : La cité de l'agriculture, FNE04, PAT St Vallier de Thiey

8

## Chiffres clés : en 2022

- **159** participation de personnes en difficulté,
- **59** cueillettes de janvier à septembre dont 5 cueillettes sauvages (thym, romarin, chanterelles).
- **Total de 8 tonnes** cueillies chez **18** agriculteurs bio du territoire.
- depuis le début de l'action : **37 tonnes**

*3 partenaires essaimés au niveau régional*

# Quels avantages pour les agriculteurs ?

---

- Nettoyer les champs et enlever des fruits et légumes malades
- Etre solidaire avec des personnes précaires
- Valoriser sa production
- Créer du lien avec les habitants et partager son métier
- Recevoir une déduction d'impôts dans certains cas

9



# Valorisation des produits par Le Village

---



**Distribution aux cueilleurs,** et personnes en situation de précarité dans différents lieux d'accueils

## Approvisionnements :

- Cantine solidaire
- Atelier de transformation de fruits et légumes
- Aide alimentaire : Resto du Coeur

Banque Alimentaire



# **Vous souhaitez développer cette pratique sociale et anti gaspi sur votre exploitation ?**

---

Rapprochez vous des associations suivantes :

13 : Cité de l'agriculture, nord du Département Le Village

06 : PAT St Vallier de Thiey

04 : FNE 04

84 : Le Village, Au Maquis

11



## **Contact :**

Association Le Village

Marine Olive, animatrice des Cueillettes : 07 70 02 40 31

Email : [alimentation@associationlevillage.fr](mailto:alimentation@associationlevillage.fr)

**LE VILLAGE**  
VIVRE, CULTIVER &  
CONSTRUIRE





# ASSOCIATION SOLAAL SUD LE DON AGRICOLE



**SOLAAL Sud/PETR d'Arles** depuis 2020 **SOLAAL Sud c'est :**

- **Une antenne de SOLAAL NATIONAL**, association reconnue d'intérêt général, par ses actions et sa déclinaison locale des antennes régionales, est soutenu par le ministère des Solidarités et de la Santé.
- sensibilise et met en réseau des acteurs du Pays d'Arles concernés par le **don alimentaire et la lutte contre le gaspillage.**

12

**Le don des produits agricoles invendus** (produits frais et transformés) de ce secteur est loin d'être une pratique systématique auprès des agriculteurs, expéditeurs, marchés : son action contribue à développer la prise de conscience quels que soient les donateurs.



Soutiens de  
SOLAAL Sud



# Sources et nature des dons de produits traités

Retrait communautaire

Refus d'agrément GMS

Magasins (issus de coopératives agricoles)

## Glanage solidaire

Evènements :

- Journée nationale du don agricole,
- Journée nationale de l'agriculture
- Abandon de recettes (grandes cultures)



# Je veux donner ! Allo SOLAAL Sud ?

## COMMENT ÇA MARCHE



# Je donne mes produits, qui en bénéficie ?



Elles repartagent les dons aux antennes locales. Celles-ci distribuent les produits donnés à un public en situation de précarité.

## SOLAAL SUD ET LES ASSOCIATIONS D'AIDE ALIMENTAIRE



Association	Nombre de dons
A.C.I Les Jardins de la Méditerranée - Imagine 84 (IFCO)	89
Anatoth	12
BA13 MARSEILLE (IFCO)	63
COMITÉ DE ARLES 13 - FD13 ARLES	78
Délégation locale des Alpilles - DT13 CHATEAURENARD	48
Délégation territoriale des Bouches-du-Rhône - Les Milles - DT13	11
Epicerie sociale des Tours 13	48
La Banaste de Marianne - ANDES Marseille 13	24
Restos du Cœur d'Arles AD13	24
Restos du Cœur EO84 – CAVAILLON - PLAN D'ORGON (IFCO)	12

Gestion des dons :  
top 10 des associations bénéficiaires – nombre de dons



# Les chiffres clés ? Spécificité, exclusivité ?

## DEPUIS 2013 SOLAAL EN REGION SUD C'EST...

1060 dons

73 donateurs

Agriculteurs, coopératives et entreprises agroalimentaires engagées



L'ÉQUIVALENT DE



« Installée en agriculture biologique, je donne mes œufs dès que je peux, en raison de surplus de production. Je préfère donner plutôt que jeter, et avec SOLAAL c'est bien pratique ! »

Magali MISTRAL

Éleveuse de poules à Chateaufort (13)



L'application **SOLAAL** permet aux **agriculteurs** d'adresser leur **offre de dons** quels que soient l'heure ou le lieu. Le don est géré par SOLAAL Sud et permet de **faciliter**, fluidifier la gestion des dons !

# Mission : accompagner l'agriculteur solidaire, un service gratuit !

Présentation de dons de produits agricoles

SOLAAL  
Solea  
CERFA  
475214921

**Remise d'ordre du jour**

**Donateur/Associé ( / / )**

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_  
Prénom et nom du représentant : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_  
Numéro de SIREN : \_\_\_\_\_ Adresse postale : \_\_\_\_\_  
N° : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

certifie avoir offert le don en nature des denrées alimentaires mentionnées ci-dessous :

**Caractéristiques des denrées alimentaires**

Nature des produits : \_\_\_\_\_  
Quantité (poids en kg) : \_\_\_\_\_  
Conditionnement (équivalent unité transport) (poids, pièce, par exemple) : \_\_\_\_\_

certifie avoir donné (ici) (don) en nature mentionné(s) ci-dessus, au cours de l'exercice 2022 (à préciser), au titre de la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts, des dons en nature ci-dessus énumérés et représentant une valeur totale en euros indiquée par l'entreprise de : \_\_\_\_\_ € (écrivant en chiffres et en toutes lettres).

Fait en 2 exemplaires, le / /  
à \_\_\_\_\_ Signature du producteur (et cachet de l'entreprise)

**Associations bénéficiaires**

Dénomination : \_\_\_\_\_ Siège social : \_\_\_\_\_  
Nom, Prénom et Fonction du représentant : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_

agissant au nom du bénéficiaire dont la forme juridique est une association d'intérêt général

certifie avoir reçu (ici) (don) en nature mentionné(s) par le donateur ci-dessus au cours de l'exercice 2022, au titre de la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts, des dons en nature ci-dessus énumérés et représentant une valeur totale en euros indiquée par l'entreprise de : \_\_\_\_\_ € (écrivant en chiffres et en toutes lettres).

Fait en 2 exemplaires, le / /  
à \_\_\_\_\_ Signature du bénéficiaire (et cachet de l'association)

## □ Réduction d'impôt

- 60% du coût de revient dans la limite de 0,5 % du CA ou de 20 000 €

( Ex. :  $2.50 \text{ €} \times 0.60 = 1.50 \text{ €}$

$1.50 \text{ €} \times 100 \text{ kg de pommes} = 150.00 \text{ € de réduction}$ )

- Si plafond dépassé : différentiel valable sur les 5 exercices suivants
- Si non-imposable : valable les 5 exercices suivants

- Concerne également le **conditionnement et le transport** des produits !

**SOLAAL est la seule association qui organise les dons** entre agriculteurs et associations d'aide alimentaire.



# ASSOCIATION LES JARDINS DE LA MÉDITERRANÉE – UNE SECONDE VIE POUR VOS FRUITS ET LÉGUMES GRÂCE À UN CHANTIER D'INSERTION

*Insérer une photo de  
votre choix sur ce cadre  
gris en respectant les  
dimensions*





## Créé en 2009, notre Atelier Chantier Insertion a été élu meilleure pratique européenne pour le développement durable en 2019

- Nos fruits et légumes proviennent uniquement des dons de l'ensemble de la filière.
- Les salariés en insertion trient et conditionnent les produits à destination des associations caritatives
- Pour les personnes en situation de précarité alimentaire



# LES 3 OBJECTIFS DU CHANTIER:

1

Lutter contre le gaspillage alimentaire



**2000**  
**tonnes/an**  
**récupérés**

2

Améliorer l'alimentation des personnes défavorisées par l'accès à la consommation de fruits et légumes frais

**1600 tonnes/an**  
distribuées à  
**54 Associations**  
dans  
**50 Départements**





Répartition Géographique
Nouvelle aquitaine: 24%
PACA: 21%, dont Vaucluse = 13%)
Occitanie: 16%
BFC: 15%
Grand Est: 12%
Rhône Alpes: 7%
IDF: 3%
Pays de la Loire/Bretagne: 2%

## VERS QUI ?

- 18 associations indépendantes (35 %)
- Le réseau des Banques alimentaires à travers 9 banques alimentaires (34%)
- Le Secours Populaire avec 9 Fédérations (15%)
- Les centrales des Restos du Cœur de 3 départements (9%)
- L'association Revivre Rhône-Alpes (7%)



# LES 3 OBJECTIFS DU CHANTIERS:

## 3 Favoriser l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi



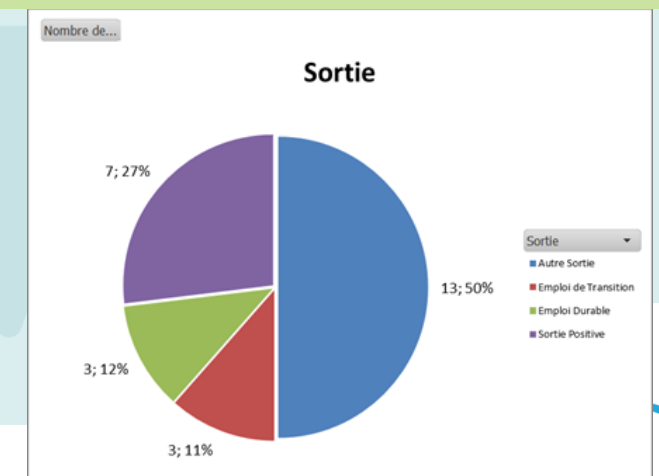
### CDD Insertion

4 mois,  
renouvelable  
4 fois maximum

**Les sorties 2021 :** Sur 48 salariés accueillis, 29 salariés sont sortis de l'atelier dont 26 en sorties dynamiques, soit **50%**

Sorties positives: 7  
Emploi durable: 3  
Emploi de transition: 3  
Autres sorties: 13

TYPES	NATURE	NOMBRE
SORTIES EMPLOI DURABLE	CDI	1
	CDD supérieur à 6 mois	1
SORTIES EMPLOI TRANSITION	CDD inférieur à 6 mois	3
SORTIES POSITIVES	FORMATIONS	8





## Au final, ne jetez plus vos invendus et bénéficiez grâce à vos dons:

- D'une augmentation de la visibilité de votre RSE:**  
... en luttant contre le **gaspillage alimentaire**  
... en favorisant la réinsertion professionnelle via un chantier IAE
- D'une économie sur les coûts de destruction de vos invendus**  
... en évitant des coûts s'élevant à près de 200€/tonne pour les matières non triées,
- D'une défiscalisation**  
... en bénéficiant de l'ensemble des versements au titre du mécénat  
... en bénéficiant d'une **réduction d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés** de 60% de leur montant pris dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.
- D'un enlèvement gratuit effectué par nos soins**

**Pour faire un don, contacter:**  
**Nicolas Cabot**  
**Tél : 06 12 12 50 64**

**Email:** [direction@jardimed.fr](mailto:direction@jardimed.fr)

**Site :** [www.lesjardinsdelamediterranee.fr](http://www.lesjardinsdelamediterranee.fr)





Association reconnue d'Intérêt Général depuis 2009

**Tél: 04 13 416 132**

[www.lesjardinsdelamediterranee.fr](http://www.lesjardinsdelamediterranee.fr)

**MIN Bât. P2 – 135 Avenue Pierre Sémard  
84000 AVIGNON**



Région  
**PACA**



Département  
**VAUCLUSE**

communauté d'agglomération  
**grand  
avignon**

**A V I G N O N**  
www.avignon.fr



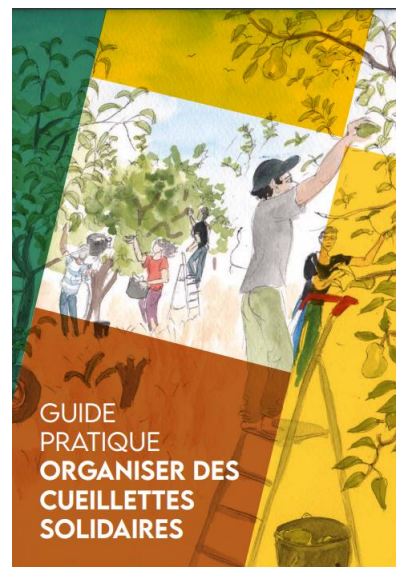
# RESSOURCES DISPONIBLES POUR ALLER PLUS LOIN



36

INITIATIVES ANTIGASPI

En Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur



Octobre 2021

# MERCI DE VOTRE ATTENTION

# med'agri

[chambres-agriculture.fr](http://chambres-agriculture.fr)



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

  
**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**  
*Liberté Égalité Fraternité*

